Amundi
ASSET MANAGEMENT

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI FUNDS GLOBAL TOTAL RETURN BOND - F2 EUR
Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS
Code ISIN : (C) LU1253540097

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Assurer la croissance conjointe du revenu et du capital (rendement total). Plus particulièrement, le Compartiment investit en tant que fonds nourricier dans le fonds Amundi ObligInternationales (fonds maître), qui cherche à surperformer (déduction faite des commissions applicables) l'indice JP Morgan Global Government Bond Index Broad sur la période de détention recommandée.

Le Compartiment investit au moins 85 % de son actif net dans des parts du fonds maître (classe OR-D). Le Compartiment peut également investir jusqu'à 15 % en dépôts et instruments dérivés, à des fins de couverture exclusivement.

Le Fonds maître investit jusqu'à 100 % de son actif en :

- obligations émises ou garanties par des États membres de l'OCDE
- obligations et obligations convertibles de type « investment grade » émises par des sociétés dont le siège social est situé dans l'OCDE ou qui y ont une activité importante
- MBS et ABS notés AAA (S&P) ou Aaa (Moody's) au moment de l'achat et dont la note n'est pas ensuite descendue en deçà de AA ou de Aa2.

Le fonds maître gère activement son exposition aux marchés des taux d'intérêt et du change.

Il a abondamment recours à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques, de gestion efficace de portefeuille et d'exposition (à court terme ou à long terme) à différents actifs, marchés et autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés axés sur le crédit et le change).

Le revenu net du fonds maître est automatiquement distribué, et ses plus-values nettes réalisées sont réinvesties ou distribuées automatiquement chaque année.

Processus de gestion : Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail dans la section « Investissement durable » du Prospectus. L'équipe d'investissement du fonds maître prend des positions stratégiques et tactiques très variées, y compris par voie d'arbitrage entre les marchés du crédit, des taux d'intérêt et des devises, pour élaborer un portefeuille hautement diversifié.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 3 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'UCITS.

Profile de risque et de rendement

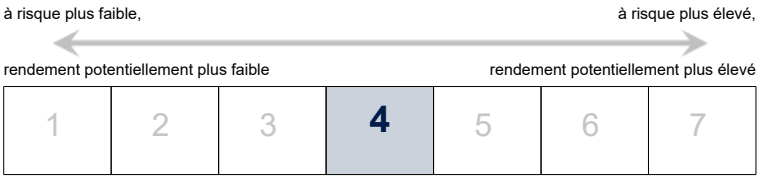

Le niveau de risque de ce compartiment reflète le risque du marché des obligations internationales sur lequel il est investi et son mode de gestion.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
- Risques liés aux Marchés émergents : Certains des pays dans lesquels nous investissons peuvent présenter des risques politiques, juridiques, économiques et de liquidité plus élevés que les investissements dans des pays plus développés.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Les délais d'acceptation des ordres respectifs du Compartiment et du Fonds maître sont fixés pour que les ordres de souscription ou de rachat valables pour des actions du Compartiment soient passés avant l'expiration du délai du Fonds maître et donc être traités le même jour d'opérations. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus du Fonds maître.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	1,77 % (y compris les frais du Fonds maître)
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	Néant

Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** est fondé sur les frais de l'exercice clos le 30 juin 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- Les commissions de surperformance,
- Les coûts de transaction du portefeuille.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus du Compartiment et/ou du Fonds maître disponible sur le site : www.amundi.com.

Performances passées

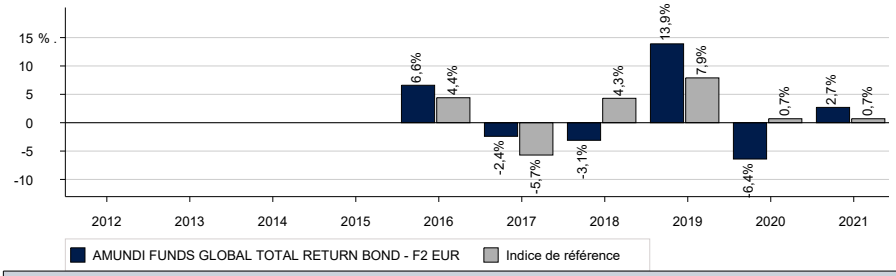

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été lancé le 24 juillet 2015. La Classe d'actions a été lancée le 24 juillet 2015.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.

Toute information complémentaire sur le Fonds maître et le Compartiment (le DICI du Fonds maître, le prospectus et les rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

****

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.